



LE STATIONNEMENT

— À MONTROUGE —



STATIONNEMENT

VOS ÉLUS



Étienne LENGEREAU
Maire de Montrouge
Vice-président Vallée
Sud - Grand Paris



Paul-André MOULY
Maire-adjoint délégué
aux Mobilités,
à la Voirie,
au Stationnement
et au Partage de
l'espace public

Le stationnement en toute liberté

Faire une course en centre-ville, travailler ou rentrer du travail, rendre visite à un habitant ou soigner à domicile... Les raisons qui vous amènent à stationner à Montrouge sont multiples. Pour chaque besoin spécifique, nous avons mis en place avec notre délégataire, la société INDIGO, des solutions adaptées que ce soit pour stationner dans la rue (3 187 places) ou dans l'un de nos 12 parkings publics souterrains (1 477 places).

À Montrouge, nous avons souhaité privilégier les Montrougiens ainsi que les entreprises, les artisans, les professionnels de santé, qui font vivre notre ville. Pour eux, nous avons créé des offres très intéressantes financièrement et surtout très souples dans leur utilisation. En s'inscrivant une fois par an et gratuitement auprès d'INDIGO, ils utilisent leurs avantages quand bon leur semble, une fois dans l'année ou tous les jours pour stationner dans la rue : des abonnements allant de 2€ par jour à 210€ par an (soit 0,67€ par jour), des tarifs horaires réduits en zone verte (à moitié prix des tarifs visiteur et même la journée à 2€) et en zone rouge en plus des 20 minutes gratuites par jour... Pour ceux qui préfèrent, il est également possible de garer sa voiture à l'heure, au trimestre et à l'année dans l'un des parkings publics souterrains de la Ville.

Pour une journée ou pour tous les jours, pour une courte ou une longue durée, pour vous ou vos salariés, dans la rue ou en souterrain, vous trouverez dans ce guide toutes les solutions et les modalités afin de faciliter votre stationnement dans notre ville.

Étienne LENGEREAU

*Maire de Montrouge
Vice-président Vallée Sud -
Grand Paris*

Paul-André MOULY

*Maire-adjoint délégué
aux Mobilités, à la Voirie,
au Stationnement et au
Partage de l'espace public*

PANORAMA DE L'OFFRE

VOUS STATIONNEZ RÉGULIÈREMENT VOIRE TOUS LES JOURS

▶ Vous êtes Montrougiens

PARKINGS PUBLICS SOUTERRAINS : AVEC UN ABBONNEMENT

(de 105 € à 114 € / mois
de 289 € à 310 € / trimestre
de 1156 € à 1240 € / an)

Lire page 28



DANS LA RUE : TARIF HORAIRE RÉDUIT EN ZONE ROUGE

20 min offertes/jour**
+ en tarif horaire réduit
avec ou sans abon-
nement (15 min > 2h)

Lire page 12

DANS LA RUE : EN ABBONNEMENT EN ZONE VERTE

(35 € / mois - 77 € / trimestre - 210 € / an)

Lire page 10

VOUS STATIONNEZ PEU OU OCCASIONNELLEMENT

▶ Si vous êtes Montrougiens, professionnels
ou salariés travaillant dans la ville*

PARKINGS PUBLICS SOUTERRAINS : EN TARIF HORAIRE

(15 min > 24h)

Lire page 29



DANS LA RUE : TARIF HORAIRE RÉDUIT EN ZONE ROUGE

20 min offertes/jour**
+ en tarif horaire réduit
avec ou sans abon-
nement (15 min > 2h)

Lire pages 12, 17

DANS LA RUE : EN ABBONNEMENT EN ZONE VERTE

avec un abonnement
(2 €/jour - 9 €/semaine)

Lire pages 10, 15

DANS LA RUE : TARIF HORAIRE RÉDUIT EN ZONE VERTE

(15 min > 24h
0,50 € > 2 €)
sans abonnement

Lire pages 11 et 16

► Si vous êtes un professionnel de santé



DANS LA RUE EN ZONE VERTE ET ZONE ROUGE

gratuit toute la journée

Lire page 19

* Liste complète page 14 et page 17

**Sous réserve d'enregistrement de votre plaque d'immatriculation sur l'application mobile paybyphone ou OPnGO ou sur un horodateur de la ville

► Si vous êtes visiteur

**PARKINGS
PUBLICS
SOUTERRAINS :
EN TARIF
HORAIRE**

(15 min > 24h)

Lire page 29



**DANS LA RUE :
TARIF HORAIRE
RÉDUIT
EN ZONE VERTE**

(30 min > 10h)

Lire page 20

DANS LA RUE : TARIF HORAIRE EN ZONE ROUGE

20 min offertes/jour** + en tarif horaire (15 min > 2h)

Lire page 20

► Si vous rendez visite à un Montrougien



**DANS LA RUE : TARIF SPÉCIAL
EN ZONE VERTE**

5€ la journée

Lire page 13

Sommaire

STATIONNER DANS LA RUE	7
Les deux zones	8
Montrougiens	9
Entreprises, commerçants, professions libérales, artisans et professionnels de travaux	14
Professionnels de santé	18
Visiteurs	20
Voitures électriques	21
Gratuité lors des pics de pollution	21
Personnes en situation de handicap	22
Comment accéder aux tarifs horaires réduits ou s'abonner ?	23
Comment payer son stationnement en tarif horaire ?	24
Comment payer son FPS ?	26
STATIONNER DANS LES PARKINGS PUBLICS SOUTERRAINS	27
L'abonnement	28
Le paiement horaire	29
CONTACTS	30
PLAN DE STATIONNEMENT	31-32

STATIONNER DANS LA RUE

A white arrow pointing to the left, positioned to the right of the text.

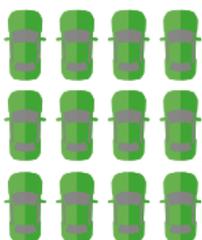
Les deux zones

LA ZONE VERTE ET LA ZONE ROUGE

À Montrouge, il existe deux zones de stationnements :

- **La zone verte pour le stationnement de longue durée** (86 % des places)
- **La zone rouge pour le stationnement de courte durée** (14 % des places) près des zones commerciales, limité à 2h pour favoriser la rotation des véhicules et ainsi le commerce.

2760 places
en **zone verte**



427 places
en **zone rouge**



À noter : pour connaître les zones verte et rouge, reportez-vous au plan en fin de guide.

20 MINUTES GRATUITES PAR JOUR POUR TOUS EN ZONE ROUGE

À Montrouge, tous les véhicules peuvent bénéficier en **zone rouge** une fois par jour des 20 premières minutes de stationnement.

Pour en profiter, il est nécessaire **d'enregistrer votre plaque d'immatriculation** :



- sur l'application mobile **paybyphone** ou **OPnGO** (lire page 24)



- sur un **horodateur** (lire page 24)

Vous éviterez ainsi d'être redevable d'un Forfait Post Stationnement (FPS - lire page 26).

Pour les Montrougiens

1 ENREGISTREZ GRATUITEMENT VOTRE PLAQUE D'IMMATRICULATION AUPRÈS D'INDIGO

Pour stationner dans les rues de Montrouge, les habitants peuvent bénéficier d'avantages.

Tout habitant de Montrouge peut bénéficier de **deux droits résident par foyer fiscal**. Il est nécessaire de s'enregistrer gratuitement auprès de la société gestionnaire INDIGO. **L'inscription vaut pour une année de date à date**. Au bout d'un an, vous devez vous enregistrer à nouveau.

Vos documents à produire chaque année auprès de la société INDIGO sont :

- justificatif de domicile,
- carte grise du véhicule à la même adresse que le justificatif.

> Comment s'enregistrer ? Lire page 23

2 UTILISEZ VOS AVANTAGES RÉSIDENT

1 ABONNEMENTS PRIVILÉGIÉS

pour stationner en illimité en **zone verte** (lire page 10)

2 TARIFS HORAIRES RÉDUITS POUR STATIONNER EN ZONE VERTE

(sans abonnement lire page 11)

5 OFFRE VISITEUR

(lire page 13)



3 TARIFS HORAIRES RÉDUITS POUR STATIONNER EN ZONE ROUGE

(avec et sans abonnement lire page 12)

4 LA GRATUITÉ EN CAS DE POLLUTION

(lire page 13)

Avantage résident n°1

LES ABONNEMENTS PRIVILÉGIÉS POUR STATIONNER EN ILLIMITÉ EN ZONE VERTE

Une fois inscrit auprès d'INDIGO, **5 formules d'abonnement** vous sont proposées pour vous permettre de stationner en **zone verte** pendant la durée de l'abonnement.

Aucun paiement supplémentaire n'est demandé. Vous n'avez pas besoin de vous rendre à l'horodateur.

Nouveaux
tarifs
depuis le
1^{er} juin 2020



JOUR

2€

2,80€



HEBDOMADAIRE

9€

14€



MENSUEL

35€

50€



TRIMESTRIEL

77€

110€



ANNUEL

210€

300€

soit
0,67 €/j

L'abonnement **le plus avantageux est l'abonnement annuel** fixé à 210€ soit moins de 0,67€ par jour. Il est possible de régler en 4 fois sans frais, soit 52,50€ par trimestre.

> Achat des abonnements semaine, mois, trimestre, année :
en boutique Indigo ou sur Internet (lire page 23)

> Achat de l'abonnement jour : en boutique Indigo, sur Internet,
sur horodateur et applications mobiles (lire page 23 et 24)

Avantage résident n°2

LES TARIFS HORAIRES RÉDUITS EN ZONE VERTE (SANS ABONNEMENT APRÈS INSCRIPTION GRATUITE)

Une fois inscrit auprès d'INDIGO, vous pouvez accéder à un **tarif horaire réduit en zone verte**. Il est deux fois moins cher que le tarif horaire visiteur.

Du lundi au samedi de 9h à 19h - Sauf dimanches et jours fériés
minimum : 30 min.

30 min	0,50 €
1h	1 €
1h30	1,50 €
Forfait journée	2 €



Au-delà de 1h30
de stationnement
en zone verte,
**optez directement pour
l'abonnement journée
à 2 € qui est plus intéressant
financièrement.**

> Achat sur horodateur et applications mobiles (lire page 24)

Avantage résident n°3

LES TARIFS HORAIRES RÉDUITS EN ZONE ROUGE (AVEC ET SANS ABONNEMENT)

Une fois inscrit auprès d'INDIGO, vous pouvez accéder à un **tarif horaire réduit en zone rouge** que vous ayez un abonnement ou pas. Il est jusqu'à 36 % moins cher que le tarif horaire visiteur.

Du lundi au samedi de 9h à 20h - Sauf dimanches et jours fériés
minimum : 15 min.



* Pour en profiter, il est nécessaire d'enregistrer votre plaque d'immatriculation sur l'application mobile paybyphone ou OPnGO ou sur un horodateur de la ville (lire page 24) pour éviter d'être redevable d'un Forfait Post Stationnement (FPS - lire page 26).

AU-DELÀ DES 20 MIN OFFERTES

15 min	—	0,30 €	1h15	—	1,90 €
30 min	—	0,70 €	1h30	—	2,30 €
45 min	—	1,10 €	1h45	—	2,70 €
1h	—	1,50 €	2h	—	3,10 €

> Achat sur horodateur et applications mobiles (lire page 24)

Avantage résident n°4

LA GRATUITÉ EN CAS DE POLLUTION

Chaque fois que le seuil d'alerte à la pollution aux particules PM10 (80 µg/m³) sera dépassé ou que le seuil d'information et de recommandation aux mêmes particules (50 µg/m³) sera dépassé plus de deux journées d'affilées, le stationnement résidentiel sera gratuit à Montrouge même si vous n'avez pas d'abonnement (par arrêté municipal).

Pour les personnes ayant souscrit un abonnement hebdomadaire, mensuel, trimestriel ou annuel, la durée de ce dernier sera prolongée du nombre de jours de gratuité décidé dans l'arrêté municipal dans la limite de 10 jours.

Avantage résident n°5

L'OFFRE VISITEUR

Une fois inscrit auprès d'INDIGO, si vous recevez de la famille ou des amis qui vous rendent visite en voiture, ils peuvent bénéficier **d'une journée à 5€ en zone verte** (dans la limite de 10 journées par an). Et, cela que vous soyez propriétaire ou pas d'un véhicule.

> Achat en boutique Indigo ou sur Internet (lire page 23)

Les cas des véhicules de fonction

Vous êtes Montrougien et vous avez un véhicule de fonction ? Vous pouvez accéder aux abonnements et aux paiements horaires privilégiés. Pour ce faire, il vous faut produire auprès de la société INDIGO :

- la carte grise du véhicule (au nom de votre entreprise),
- un justificatif de votre domicile montrougien,
- une attestation de votre employeur (permettant de faire le lien entre votre nom, votre emploi et votre véhicule de fonction).

Pour les professionnels

Pour stationner dans les rues de Montrouge, les entreprises, commerçants, professions libérales, artisans et professionnels de travaux domiciliés fiscalement à Montrouge peuvent bénéficier d'avantages.

1 ENREGISTREZ-VOUS ET VOS SALARIÉS GRATUITEMENT AUPRÈS D'INDIGO

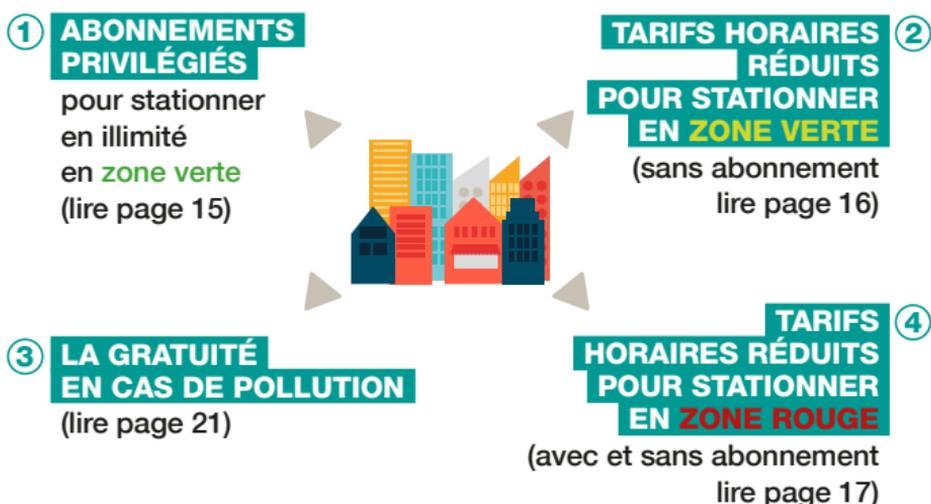
Les entreprises, commerçants et professions libérales domiciliés fiscalement à Montrouge peuvent avoir **deux droits résident par foyer fiscal**.

Ils peuvent également permettre à leurs salariés/employés d'accéder à un abonnement et aux tarifs horaires réduits en zone rouge sous réserve de trois conditions :

- l'absence de parking professionnel de l'employeur,
- la domiciliation de l'employé en dehors de Montrouge,
- et la justification d'un trajet domicile/travail supérieur à 45 minutes en transport en commun (aller) ou d'un travail en horaires décalés par rapport aux transports en commun (prise de poste avant 7h ou départ après 20h au moins trois jours par semaine).

> Pièces justificatives sur demande auprès d'INDIGO. Lire page 25
> Comment s'enregistrer ? Lire page 25

2 BÉNÉFICIEZ DE VOS AVANTAGES PROFESSIONNELS



Avantage professionnel n°1

LES ABONNEMENTS PRIVILÉGIÉS POUR STATIONNER EN ILLIMITÉ EN ZONE VERTE

Une fois inscrit auprès d'INDIGO, **5 formules d'abonnement** vous sont proposées pour vous permettre de stationner en **zone verte** de manière illimitée pendant la durée de l'abonnement.

Aucun paiement supplémentaire n'est demandé. Vous n'avez pas besoin de vous rendre à l'horodateur.

Nouveaux
tarifs
depuis le
1^{er} juin 2020



JOUR

2€

2,80€



HEBDOMADAIRE

9€

14€



MENSUEL

35€

50€



TRIMESTRIEL

77€

110€



ANNUEL

210€

300€

soit
0,67€/j

L'abonnement **le plus avantageux est l'abonnement annuel** fixé à 210€ soit moins de 0,67€ par jour. Il est possible de régler en 4 fois sans frais, soit 52,50€ par trimestre.

- > Achat des abonnements semaine, mois, trimestre, année : en boutique Indigo ou sur Internet (lire page 23)
- > Achat de l'abonnement jour : en boutique Indigo, sur Internet, sur horodateur et applications mobiles (lire page 23 et 24)

Avantage professionnel n°2

LES TARIFS HORAIRES RÉDUITS EN ZONE VERTE (SANS ABONNEMENT APRÈS INSCRIPTION GRATUITE)

Une fois inscrit auprès d'INDIGO, vous pouvez accéder à un **tarif horaire réduit en zone verte**. Il est deux fois moins cher que le tarif horaire visiteur.

Du lundi au samedi de 9h à 19h - Sauf dimanches et jours fériés
minimum : 30min.

30 min	0,50 €
1h	1 €
1h30	1,50 €
Forfait journée	2 €



Au-delà de 1h30
de stationnement
en zone verte,
**optez directement pour
l'abonnement journée
à 2€ qui est plus intéressant
financièrement.**

> Achat sur horodateur et applications mobiles (lire page 24)

Avantage professionnel n°3

LA GRATUITÉ EN CAS DE POLLUTION

> Lire page 21

Avantage professionnel n°4

LES TARIFS HORAIRES RÉDUITS EN ZONE ROUGE (AVEC ET SANS ABONNEMENT)

Une fois inscrit auprès d'INDIGO, vous pouvez accéder à un **tarif horaire réduit en zone rouge** que vous ayez un abonnement ou pas. Il est jusqu'à 36 % moins cher que le tarif horaire visiteur.

Du lundi au samedi de 9h à 20h - Sauf dimanches et jours fériés
minimum : 15 min.



* Pour en profiter, il est nécessaire d'enregistrer votre plaque d'immatriculation sur l'application mobile paybyphone ou OPnGO ou sur un horodateur de la ville (lire page 24) pour éviter d'être redevable d'un Forfait Post Stationnement (FPS - lire page 26).

AU-DELÀ DES 20 MIN OFFERTES

15 min	—	0,30 €	1h15	—	1,90 €
30 min	—	0,70 €	1h30	—	2,30 €
45 min	—	1,10 €	1h45	—	2,70 €
1h	—	1,50 €	2h	—	3,10 €

> Achat sur horodateur et applications mobiles (lire page 24)



Si vous êtes professionnel de travaux ou artisans détenteur d'un abonnement annuel, vous bénéficiez **d'une offre spéciale pour vous stationner jusqu'à 7 heures consécutives en zone rouge** pour 2,80€.

**MESURES SPÉCIALES
COVID-19**

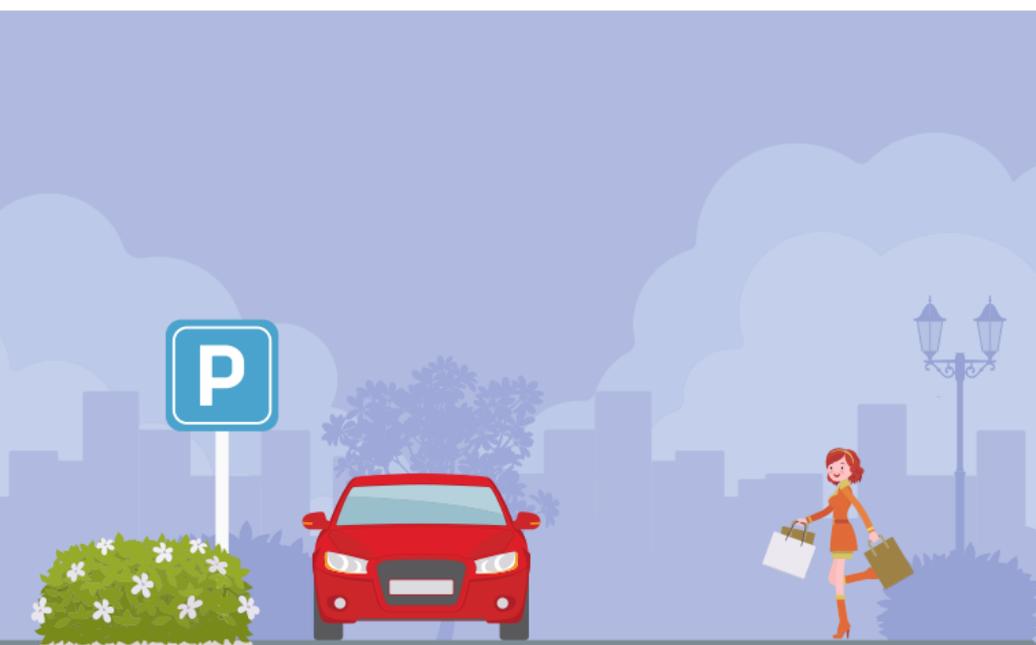
**+ 1h
OFFERTE**

Le plus pour les commerçants adhérents à l'association Montrouge Commerces ?

**Vos clients bénéficient de 20 minutes gratuites
chaque jour en zone rouge du lundi au samedi
de 9h à 20h.**

Vous pouvez également faire bénéficier vos clients privilégiés d'1h supplémentaire gratuite en zone rouge à offrir sous forme de coupons lors de la prochaine visite.

> *Contact : Montrouge Commerces (lire page 30).*



Pour les professionnels de santé

Les professionnels de santé - activités médicales et paramédicales - en intervention au domicile des patients montrougiens peuvent bénéficier du stationnement gratuit.

1 ENREGISTREZ-VOUS GRATUITEMENT AUPRÈS D'INDIGO

Les professions concernées par ce dispositif sont les suivantes : médecins généralistes, infirmiers et sages-femmes, professionnels de la rééducation, de l'appareillage et des pédicures-podologues, aide à domicile, accueil ou accompagnement sans hébergement d'adultes handicapés ou de personnes âgées, ambulances.

> Pièces justificatives sur demande auprès d'INDIGO. Lire page 23
> Comment s'enregistrer ? Lire page 23

2 BÉNÉFICIEZ DE VOS AVANTAGES PROFESSIONNELS



**STATIONNEMENT GRATUIT
TOUTE LA JOURNÉE**

quelle que soit la zone de stationnement (verte ou rouge).

> Validation journalière (horodateur ou application mobile) et liste complète des professions concernées sur <http://voirie.fr.parkindigo.com>

Pour les visiteurs

Pour stationner dans les rues de Montrouge, les visiteurs doivent s'acquitter de leur stationnement aux tarifs horaires ci-dessous.

À noter : pour connaître les zones verte et rouge, reportez-vous au plan en fin de guide.

LES TARIFS HORAIRES EN ZONE VERTE

Du lundi au samedi de 9h à 19h - Sauf dimanches et jours fériés
minimum : 30min.

30 min	1 €	2h30	5 €
1h	2 €	3h	6 €
1h30	3 €	...	
2h	4 €	10h	20 €

LES TARIFS HORAIRES EN ZONE ROUGE

Du lundi au samedi de 9h à 20h - Sauf dimanches et jours fériés
minimum : 15min.



* Pour en profiter, il est nécessaire d'enregistrer votre plaque d'immatriculation sur l'application mobile paybyphone ou OPnGO ou sur un horodateur de la ville (lire page 24) pour éviter d'être redevable d'un Forfait Post Stationnement (FPS - lire page 26).

AU-DELÀ DES 20 MIN OFFERTES

15 min	1 €	1h15	5 €
30 min	2 €	1h30	6 €
45 min	3 €	1h45	7 €
1h	4 €	2h	8 €

> Achat sur horodateur ou application mobile. Lire page 24

**BON
PLAN**

Pensez également au stationnement dans les parkings publics souterrains aux tarifs horaires plus avantageux page 29.

Le cas des voitures électriques

À Montrouge, **les véhicules électriques et hybrides rechargeables** bénéficient d'un stationnement **gratuit pendant 2 heures** sur l'ensemble des places (zone verte et zone rouge).

Après avoir fait enregistrer leur plaque d'immatriculation une première fois auprès de la société INDIGO, les automobilistes montrougiens doivent signaler leur stationnement via les horodateurs ou les applications mobiles (lire page 26). Au-delà des 2 heures, ils sont redevables du FPS (lire page 28).

> *Comment payer ? Lire page 24*

> *Pour connaître les lieux des bornes électriques, reportez-vous au plan en fin de guide.*

Le stationnement gratuit lors des pics de pollution

Chaque fois que le seuil d'alerte à la pollution aux particules PM10 ($80\mu\text{g}/\text{m}^3$) sera dépassé ou que le seuil d'information et de recommandation aux mêmes particules ($50\mu\text{g}/\text{m}^3$) sera dépassé plus de deux journées d'affilées, le stationnement résidentiel sera gratuit à Montrouge même si vous n'avez pas d'abonnement (par arrêté municipal).

> *Pour en bénéficier, inscrivez gratuitement votre plaque d'immatriculation auprès d'INDIGO.*

Pour les personnes ayant souscrit un abonnement hebdomadaire, mensuel, trimestriel ou annuel, la durée de ce dernier sera prolongée du nombre de jours de gratuité décidé dans l'arrêté municipal dans la limite de 10 jours dans l'année.

Pour les personnes en situation de handicap

La carte mobilité inclusion (anciennement carte européenne de stationnement) permet à son bénéficiaire d'utiliser les places de stationnement réservées aux personnes handicapées.

Elle permet de **stationner gratuitement sur toutes les places de stationnement** (y compris sur les places non réservées au stationnement des personnes handicapées) **pendant 48 heures**.

Comment obtenir une carte mobilité inclusion ?

Elle est attribuée gratuitement aux personnes titulaires de la carte d'invalidité délivrée par la Maison départementale des personnes handicapées des Hauts-de-Seine sous conditions.

> Renseignements :

Centre communal d'action sociale

Pôle santé solidarité

5, rue Amaury Duval - 92120 Montrouge

Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

et de 13h30 à 17h30 - fermé le 3^e et 4^e jeudi du mois

Tél. : 01 46 12 74 10

www.92120.fr

Pour connaître les places de stationnement handicapées, reportez-vous au plan en fin de guide (susceptible de modification).



Comment accéder aux tarifs horaires réduits ou s'abonner ?

Il convient de s'inscrire gratuitement et une fois par an auprès d'INDIGO. L'ensemble des démarches (abonnement, accès aux tarifs horaires réduits pour les résidents, demande d'ouverture de droit pour les entreprises, commerçants, artisans, professions libérales et professionnels de santé, règlement), peut être effectuée soit :



Dans la Boutique INDIGO de Montrouge

3/5 rue Georges Messier

Lundi de 14h à 19h, mercredi de 9h à 14h
et samedi de 9h à 14h

Tél. : 01 47 35 02 39

Standard tél. du lundi au vendredi de 9h à 17h
boutique-montrouge@group-indigo.com



En ligne sur

<https://voirie.fr.parkindigo.com>

PREMIÈRE CONNEXION EN LIGNE ?

- 1** **Créez un compte client en cliquant sur INSCRIPTION**
puis laissez-vous guider.
- 2** **Effectuez votre demande de droit en cliquant sur MES DROITS puis DEMANDE DE DROIT**
Des pièces justificatives comme la carte grise du véhicule et un justificatif de domicile vous seront demandés pour valider votre inscription.
- 3** Une fois votre demande de droit acceptée et votre plaque d'immatriculation répertoriée, **vous pourrez accéder aux tarifs horaires réduits dans les horodateurs et/ou choisir votre formule d'abonnement directement par internet ou à la Boutique INDIGO.**

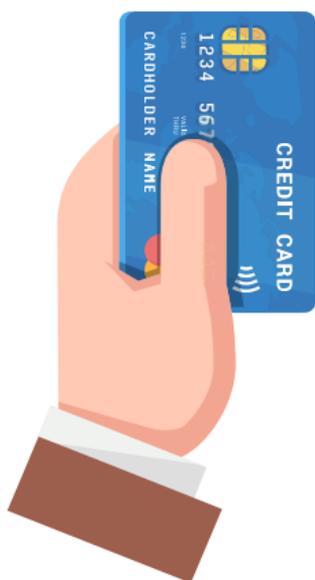
Comment payer son stationnement en tarif horaire ?

Sur les horodateurs

Les horodateurs équipés d'écrans tactiles vous demandent de saisir votre plaque d'immatriculation avant de payer par pièces, CB et CB sans contact.

Vous n'avez plus besoin de retourner à votre véhicule pour positionner votre ticket de stationnement : il est dématérialisé !

Si vous souhaitez toutefois un reçu de paiement, vous pouvez l'obtenir à l'horodateur.





Sur applications mobiles accessibles
gratuitement depuis votre smartphone



Téléchargez gratuitement l'appli OPnGO

- Géolocalisez votre véhicule
- Sélectionnez votre tarif et la durée du stationnement
- Contrôlez votre session à distance

> Contact : +33 9 73 72 33 13 (appel local)



Téléchargez facilement l'application PayByPhone

- Sélectionnez la zone
- Choisissez la durée de votre stationnement
- C'est réglé !

> Contact : paybyphone.fr - 01 74 18 18 18 (appel local)

■ Codes PayByPhone

- Résident en **zone rouge** : 68211
- Visiteur en **zone rouge** : 68201

- Résident en **zone verte** : 68213
- Visiteur en **zone verte** : 68203
- Abonné résident en **zone verte** : 68210
- Résident jour en **zone verte** : 68223



Comment payer son FPS (Forfait Post Stationnement) ?

Si vous n'avez pas ou pas assez payé votre stationnement, vous devez vous acquitter d'un «FPS» : Forfait Post Stationnement établi par un agent de contrôle assermenté. Il ne s'agit plus d'une contravention, mais d'une redevance, un forfait pour le temps d'occupation.

À Montrouge, ce FPS est de 23€ en cas de paiement sous 72 heures ou de 33€ si paiement au-delà.

→ Cas pratique

Si vous êtes résident, que vous avez payé 4€ pour 4 heures de stationnement en zone verte de 9h à 13h et que vous êtes contrôlé à 14h, vous êtes en insuffisance de paiement : le FPS sera d'un montant de 23€ - 4€ = 19€ si vous payez dans les 72 heures, 29€ si vous réglez au-delà (33€ - 4€).

Comment savoir si vous avez reçu un FPS ?

- **Par la notice d'information déposée sur le pare-brise :** pour chaque FPS, un agent de contrôle appose un papier informatif sur le pare-brise de votre véhicule. Vous pouvez payer le tarif minoré dans les 72 heures.
- **Par courrier de l'ANTAI** (Agence Nationale de Traitement Automatisé des Infractions), reçu environ 7 jours après l'apposition du FPS : vous payez le tarif normal.

Comment payer un FPS ?

Le FPS peut être réglé

- sur le site [streeteo https://fr.streeteo.com](https://fr.streeteo.com)
- sur les applications mobiles OPnGo ou Paybyphone
- à l'horodateur
- à la boutique INDIGO
(aux horaires d'ouverture - lire page 23)

**STATIONNER
DANS LES PARKINGS
PUBLICS SOUTERRAINS**



L'abonnement

Pour stationner de manière régulière dans l'un des parkings publics souterrains de la ville, les Montrougiens peuvent souscrire **deux types d'abonnement auprès de la société INDIGO** :

- **Abonnement résident mensuel** :
105 € (sans réservation) / 114 € (avec place réservée)
- **Abonnement résident trimestriel** :
289 € (sans réservation) / 310 € (avec place réservée)
- **Abonnement résident annuel** :
1156 € (sans réservation) / 1240 € (avec réservation)

Parkings publics concernés

Parc Aristide Briand - 74, avenue Aristide Briand

Parc Gabriel Péri - 33, rue Gabriel Péri

Parc République - 63, avenue de la République

Parc Zac du Nord - 10, rue Gabriel Péri

Parc Maurice Arnoux - 109, rue Maurice Arnoux

Parc du Marché - 9/11, rue Victor Hugo

Parc Verdier - 19, avenue Verdier

Parc Place Émile Cresp - Place Émile Cresp

Parc Henri Ginoux - 93, avenue Henri Ginoux

Parc Messier - 160, avenue de la République

Parc Verdier / République - 29, avenue Verdier

Parc François Ory - rue François Ory

(Pour s'abonner au parc François Ory, se renseigner sur place)

À noter : pour situer les parkings, reportez-vous au plan en fin de guide.

Comment s'abonner ?



- en ligne sur <https://fr.parkindigo.com/parkings/montrouge-france>
- OU
- au parking place Émile Cresp : accueil tous les jours de 9h à 17h

Le paiement horaire

Les Montrougiens et les visiteurs peuvent stationner pour une période de courte durée (entre 15 minutes et 24 heures) dans l'un des 4 parkings publics souterrains de la ville gérés par la société INDIGO pour 1,60€ l'heure.

Durée

15 min	0,40€	4h	6,40€
30 min	0,80€	5h	8€
45 min	1,20€	6h	9,60€
1h	1,60€	8h	12,80€
2h	3,20€	11h	17,60€
3h	4,80€	24h	19,20€

Parkings concernés

Parc Place Émile Cresp - Place Émile Cresp

Parc Henri Ginoux - 93, avenue Henri Ginoux

Parc Messier - 160, avenue de la République

Parc Verdier / République - 29, avenue Verdier

Parc Maurice Arnoux - 109, rue Maurice Arnoux

À noter : pour situer les parkings, reportez-vous au plan en fin de guide.



Stationnement voirie



Boutique INDIGO

3/5 rue Georges Messier - 92120 Montrouge
Lundi de 14h à 19h, mercredi de 9h à 14h
et samedi de 9h à 14h

Téléphone : 01 47 35 02 39

Standard tél. du lundi au vendredi de 9h à 17h
boutique-montrouge@group-indigo.com

<https://voirie.fr.parkindigo.com>

Stationnement parkings publics souterrains



Boutique INDIGO

1 place Émile Cresp
92120 Montrouge

Du lundi au dimanche 9h à 17h

Téléphone : 01 46 55 28 52

<https://fr.parkindigo.com/parking/montrouge-92120/>

<https://fr.parkindigo.com/parkings/montrouge-france>

Autres contacts



Fourrière automobile

DODECA

5 rue du Saule Trapu - 91300 Wissous

Téléphone : 01 60 13 04 01



Montrouge Commerces

Téléphone : 01 46 54 35 56

 @Montrouge.Commerces

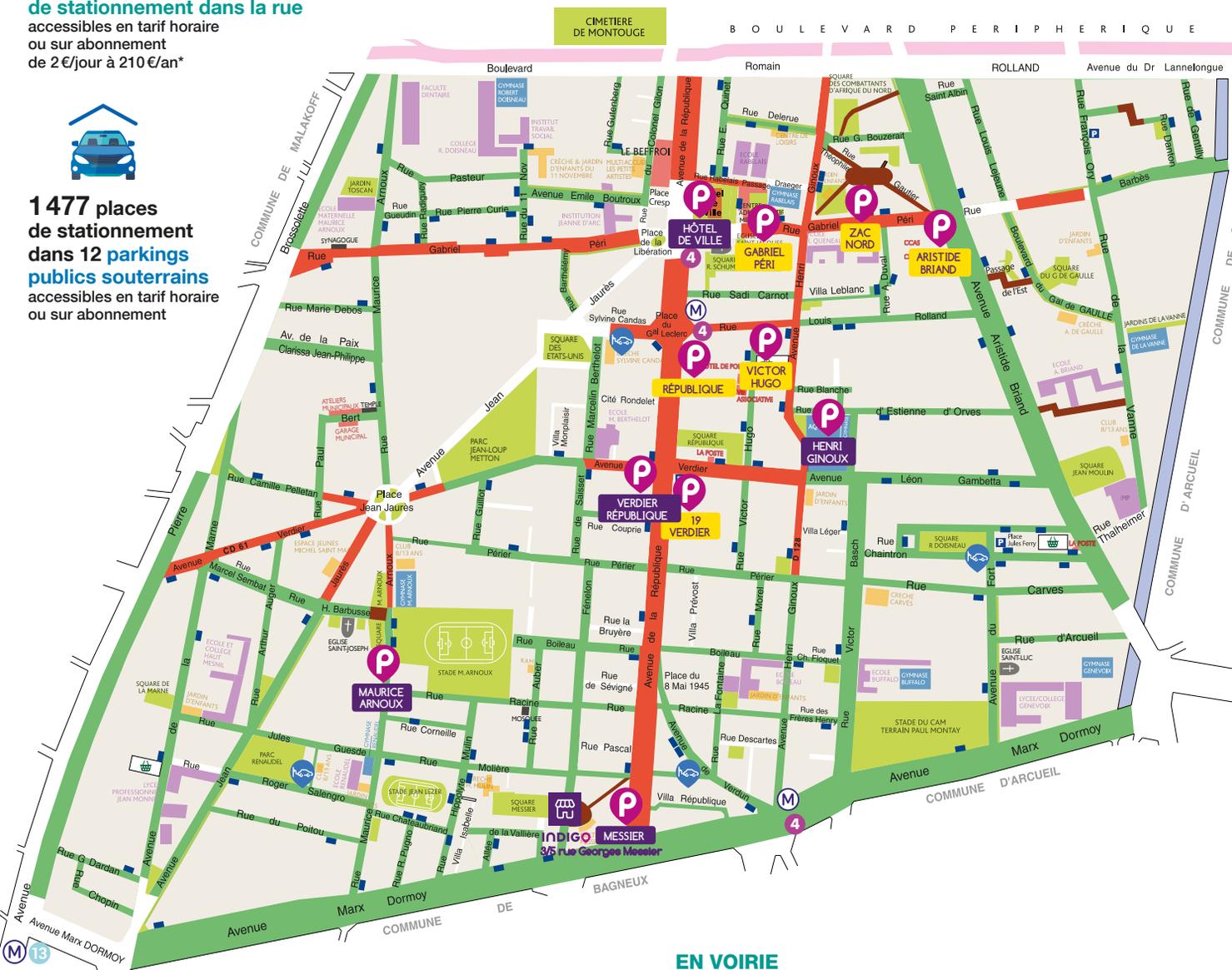
<http://montrouge-commerces.com>

PLAN DE STATIONNEMENT

3 187 places
de stationnement dans la rue
accessibles en tarif horaire
ou sur abonnement
de 2€/jour à 210€/an*



1 477 places
de stationnement
dans 12 parkings
publics souterrains
accessibles en tarif horaire
ou sur abonnement



EN SOUTERRAIN

Parking accessible
aux clients horaires
et aux clients abonnés

Parking réservé
aux clients
abonnés

EN VOIRIE

zone verte
pour le stationnement longue durée

zone rouge
pour le stationnement courte durée
(zones commerciales)
20 min offertes pour tous par jour

place réservée
aux personnes
handicapées

rechargement
électrique

Conception et réalisation :
Ville de Montrouge / Pôle communication et publications
Photographies : Ville de Montrouge et Istockphoto
Photo Étienne Lengereau : © Christophe Meireis
Impression : Imprimerie Grenier - Tirage : 5 000 ex. Juillet 2020

“ Abonnements, tarifs, zones de stationnement, plan de stationnement, contacts... Retrouvez toutes les modalités pratiques du stationnement en voirie et souterrain à Montrouge dans ce guide. ”

ABONNEMENTS ET RENSEIGNEMENTS

- INDIGO (stationnement voirie) :
<https://voirie.fr.parkINDIGO.com>
Tél. : 01 47 35 02 39
- INDIGO (parkings publics souterrains)
<https://fr.parkindigo.com/parking/montrouge-92120/>
Tél. : 01 46 55 28 52

Suivez-nous sur 92120.fr



Ville de Montrouge



@Montrouge92



ville_de_montrouge



Ville de Montrouge